



COMMUNIQUE DE PRESSE
12 novembre 2018

Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et Risques Psychosociaux (RPS), comment agir conjointement ?

Service de Santé au Travail Interentreprises, l'Association Interentreprises pour la Santé au Travail du Vaucluse (AIST 84), invite ses adhérents à une soirée de la prévention dédiée aux Troubles Musculo-Squelettiques et Risques Psychosociaux ce jeudi 15 novembre. Un rendez-vous qui s'inscrit dans sa mission de prévention et des actions collectives interentreprises qu'elle propose tout au long de l'année. Animée par 3 spécialistes - médecin du travail, psychologue et ergonomiste - cette réunion d'information a pour objectif d'expliquer comment prévenir et agir sur les TMS et RPS.

Les troubles musculo-squelettiques ont été multipliés par 10 en 20 ans ! Bien qu'ils semblent se stabiliser voire s'inverser depuis 2012, ils constituent la 1^{ère} cause de maladie professionnelle et représentent 80 % des maladies professionnelles reconnues pour les actifs du régime général de la sécurité sociale. Mais comment expliquer cette persistance importante alors que le travail est à priori moins « pénible » qu'il y a 20 ou 30 ans ?

D'autre part, des études attestent que le stress est à l'origine de nombreuses journées de travail perdues. Faut-il en conclure qu'il existerait un lien entre RPS et TMS ?

Jeudi 15 novembre, une trentaine de chefs d'entreprises et salariés du territoire participeront à cette soirée de la prévention.

Troubles Musculo-squelettiques et Risques Psychosociaux : qu'est-ce que c'est ? En quoi peuvent-ils être liés ? Quel est l'intérêt d'une intervention conjointe et comment en bénéficier ?

Animée par un médecin du travail, un psychologue et un ergonomiste, cette réunion d'information permettra de répondre à ces questions et d'apporter des leviers d'action.

Lieux d'échanges, les « soirées de la prévention » permettent aux chefs d'entreprises et salariés d'échanger sur leurs problématiques de santé et sécurité au travail et de partager des bonnes pratiques. Retrouvez cette thématique dans notre calendrier des événements 2018 sur notre site internet www.aist84.fr et inscrivez-vous en ligne.

Si la surveillance de l'état de santé est notre mission la plus connue, notre rôle ne s'arrête pas là. Nos spécialistes conseillent et accompagnent nos adhérents dans la mise en place de mesures de prévention à travers des actions individuelles et collectives, inter et intra-entreprises, dans le but de préserver la santé physique et mentale de leurs salariés, d'améliorer leurs conditions de travail et de développer une culture de prévention. Des actions qui ne peuvent que contribuer au bon fonctionnement de leurs entreprises et à leur pérennité.

Contacts :

Yann Le Cam - Directeur
06.25.53.03.47
y.lecam@aist84.fr

Lola Jehlen - Chargée de communication
07.71.92.92.72
l.jehlen@aist84.fr

www.aist84.fr

facebook